

Ouagadougou, le 21 MARS 2025

N° 25-00219 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Ingénieurs en Sciences Pharmaceutiques, session 2025.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TIEMTORE LATIFATOU	376068	B12352714	23/04/93
2°	GUIGMA ADAMA	360021	B11935420	31/05/85
2°	SIEBA DIENEBA	303225	B14568080	24/09/80
4°	OUEDRAOGO DAOUA	359999	B14643043	11/09/81
5°	SAWADOGO G. EVELINE MARIE NADINE	357966	B10220280	09/04/85

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail

